49me année — N° 26 | Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION | Samedi 1er février 1919

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse Fr.	2.50	6 —	10 —	20 —
Etranger »	4 —	10 —	19 —	32 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal Un 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton :	1re insertion 20 cent.	la ligne ou son espace
	les suivantes 15 »	
Suisse	25 »	
Etranger	30 »	
Réclames	60 »	

O. I. X. H. V. V.

Nouvelles du jour

Un nouveau succès du président Wilson.

Le point de vue de M. Wilson vient encore de triompher à la conférence de Paris au sujet des colonies allemandes et de telle façon que la Société des nations en reçoit une consécration nouvelle.

M. Wilson demandait d'abord que les indigènes eussent le droit de décider de leur *propre sort. C'était accorder trop de faveur* à ceux de ces indigènes qui s'éveillent à peine à la civilisation et c'était peut-être déposer ainsi un germe d'anarchie. La solution qui est intervenue dans la commission préparatoire et qui sera proposée à la réunion plénière est infiniment plus sage, mais elle respecte entièrement l'idée wilsonienne. Les indigènes des Etats suffisamment civilisés pourront obtenir leur autonomie ou se mettre sous le protectorat d'une grande puissance. Au sujet des autres, c'est la Société des nations qui décidera de la meilleure manière de les administrer. En attendant qu'elle se prononce — elle n'a pas encore officiellement vu le jour — les colonies allemandes resteront au pouvoir de leurs occupants actuels. Ce régime d'attente sera appliqué aussi pour Constantinople et la Turquie d'Asie.

Cette solution doit provoquer quelque mécontentement de la part du Japon, qui voulait, en vertu de son traité secret avec l'Angleterre, se faire reconnaître un droit absolu sur des îles du Pacifique. Mais les Japonais se calment toujours, en apparence, quand ils ne sont pas les plus forts.

Les premiers occupants des colonies allemandes ont le secret espoir de voir le *statu quo* durer ; ils ont le temps de dresser les nègres à demander à rester sous leur nouvelle domination.

***

Le bolchévisme n'a pas dit son dernier mot. Il s'en faut que la Révolution soit endiguée. Le Soviet russe est plus hautain que jamais. L'ouverture que lui a faite la conférence des Alliés a redoublé sa morgue. Les bolchévistes se rengorgent et le prennent de haut avec la conférence de Paris. Ils ont des armées, et qui paraissent assez redoutables au maréchal Hindenburg pour qu'il se soit déterminé à transporter son quartier général en Prusse orientale, où le danger d'une invasion est brûlant. Lénine et Trotzky n'entendent pas se reposer après avoir établi le règne du prolétariat en Russie ; loin d'être des pacifistes, comme on a pu se le figurer, ils sont les champions d'un nouvel impérialisme : ils veulent conquérir le monde à la Révolution. Ceux qui connaissaient Lénine ont dit, dès le premier moment, que c'était un homme de guerre, non pas un homme de paix ; c'est-à-dire l'homme de la guerre civile et de la guerre de classes conduite les armes à la main, et non pas seulement à coups de proclamations et de pamphlets.

L'Allemagne, la Bohême, la Hongrie, la Roumanie forment le rempart de l'Europe contre le bolchévisme. Ce rempart est-il solide ? On n'oserait le prétendre. On sait ce qui s'est passé à Berlin ; Liebknecht est mort, mais le bolchévisme berlinois lui survit. Le conseil central des ouvriers et soldats d'Allemagne et le commissaire du peuple chargé de la défense de l'ordre viennent de lancer un appel aux citoyens, tant pour les rallier contre le danger extérieur, celui des armées du Soviet qui sont aux portes de la Prusse, que pour les avertir que le péril intérieur n'est point passé. « Les menées bolchévistes se poursuivent, est-il dit dans ce *manifeste. Des hommes sans conscience mé*ditent de nouveaux plans d'émeute et un coup de force contre l'assemblée nationale. Malheur à vous, citoyens, si une minorité de terroristes réussit à s'emparer du pouvoir ! Malheur à vous, si des armées étrangères font irruption dans votre pays ! »

Nous avons signalé la constitution de républiques communistes dans la province de Saxe, le Hanovre, le Brunswick, le Sleswig. Le bassin minier de Westphalie a été pendant plusieurs semaines en pleine anarchie. A Düsseldorf, les bolchévistes ont établi la Commune et terrorisent la cité. Ni le pouvoir central ni le gouvernement prussien ne se montrent en état de rétablir l'ordre. Le pays de la Ruhr et Düsseldorf semblent être hors des frontières de l'Allemagne et de la Prusse.

Ainsi, l'Allemagne n'est rien moins qu'une sûre barrière contre le bolchévisme.

La Bohême paraît s'être arrachée à l'étreinte révolutionnaire. Mais pour combien *de temps ? Un gouvernement antireligieux* est un mauvais champion de l'ordre.

En Hongrie, le comte Carolyi a été élevé aux honneurs de la présidence, parce qu'il gênait les socialistes comme chef de cabinet. On l'a promu pour s'en débarrasser et avoir les coudées franches dans la socialisation du pays.

La Roumanie ne jouit pas en paix de sa revanche. L'émancipation des Israélites y a déchaîné une violente réaction antisémite, et de vastes grèves agraires s'ajoutent à ce mouvement, pour révolutionner le pays.

De la mer Noire à la Baltique, tout est en fermentation. La digue qui se dresse contre le bolchévisme n'inspire donc pas complète confiance.

La conférence socialiste internationale qui siège à Berne donne une tête à la révolution. Une antithèse se dessine entre la conférence de Paris et celle de Berne : là-bas, le rendez-vous des gouvernants ; ici, le parlement du prolétariat. Sera-ce un choc ou un accord qui sortira des débats de ces deux congrès ?

***

Le *Vilag* de Budapest apprend de Vienne qu'une conférence internationale du Danube sera tenue dans quelques jours à Belgrade, à laquelle les représentants de l'Entente assisteront. A la tête de la commission chargée des préliminaires, qui est déjà à Belgrade, se trouve l'amiral anglais Toobridge. La conférence s'occupera de l'internationalisation du Danube. D'après le projet, une grande société de navigation internationale *du Danube sera formée. L'Amérique four*nira les fonds nécessaires ; le capital s'élèvera à 100 millions de dollars.

***

Une revue autrichienne vient de divulguer une correspondance échangée entre Guillaume II et François-Joseph à propos d'une affaire dans laquelle la Suisse était vivement intéressée et où elle a été frustrée d'un légitime honneur par l'ex-empereur d'Allemagne. Il s'agit de la conférence internationale pour l'étude des questions ouvrières, conférence dont le Conseil fédéral prit l'initiative en 1890 et qui devait se réunir à Berne. L'empereur allemand, qui brûlait de gagner ses éperons de sociologue, ne voulut pas laisser à notre pays le mérite de présider le congrès et il se mit en campagne pour supplanter le Conseil fédéral et s'attribuer la gloire de convoquer et d'ouvrir le congrès à Berlin.

D'après la correspondance impériale qui est livrée en ce moment à la publicité, notre ministre à Berlin aurait joué un rôle singulier dans cette conjoncture. Guillaume II se vante, en effet, dans une lettre à François-Joseph, que c'est grâce à M. Arnold Roth, notre ministre d'alors, qu'il obtint gain de *cause. Voici ce qu'il en dit : « Le Suisse, un* bon enfant, que j'avais la chance de connaître, télégraphia au gouvernement de Berne que, s'il ne recevait pas, dans un délai de douze heures, l'avis que la Confédération renonçait à convoquer la conférence, il donnerait sa démission, en disant pourquoi. Le lendemain, ajoute l'empereur, le désistement de la Suisse arrivait et ma conférence était sauvée. »

Voilà un ambassadeur suisse qui représentait son pays d'une bien étrange façon !

***

Sous le titre : Berlin danse ! la *Gazette de Francfort* constate qu'on assiste, au milieu des bouleversements actuels, à la même frénésie de plaisirs que si rien ne s'était passé. Elle écrit :

« Berlin s'amuse ! C'est un vertige, une folle ivresse, une chasse ardente après le plaisir. La cité géante est brûlée par la fièvre des jouissances ; elle tournoie éperdument dans une ronde désordonnée. Et ce n'est pas seulement la jeunesse dorée qui cherche, dans le tourbillon de la folie, à s'étourdir et à oublier. C'est tout Berlin qui, depuis les premières heures de l'après-midi jusque tard dans la nuit, assiège les lieux de plaisir. Toutes les classes sociales y sont confondues. Officiers et soldats, étudiants et ouvriers, fonctionnaires et employés de commerce, se mêlent dans une complète promiscuité. L'émeute gronde dans les rues ; la guerre civile ensanglante les places publiques ; l'Allemagne impuissante est à la merci du vainqueur ; la pauvreté et l'esclavage économique guettent la nation... Le Berlinois ne veut rien voir... Depuis les jours de la Révolution, Berlin est en plein carnaval, et le fracas de la mitraille et des fusillades qui a rempli ses rues, ces temps derniers, n'a qu'à peine troublé cette fête perpétuelle. »

AU CONSEIL DES ÉTATS

Berne, 31 janvier.

Le vote obligatoire

Poursuivant le débat sur la loi d'application de la proportionnelle, le Conseil des Etats a traité, ce matin, la grave question du vote obligatoire. Ce brandon de discorde nous vient du Conseil national. Le projet du Conseil fédéral ne contenait pas de disposition obligeant les électeurs à exercer leur droit de vote. C'est M. le colonel Bühlmann, suivi de la gauche presque entière, qui a réussi à faire introduire dans la loi l'obligation, pour tout citoyen suisse en possession de ses droits civiques, de participer à l'élection proportionnelle des députés au Conseil national. On voit dans cette inno*vation le dernier coup de feu de l'armée majo*ritaire en retraite. Elle espère par là remuer les bataillons indolents des campagnes bernoises, qui laissent trop le champ libre aux troupes disciplinées et compactes du socialisme.

Aussi bien, est-ce la députation radicale bernoise qui, au Conseil des Etats comme au Conseil national, s'est faite le champion du vote obligatoire.

Selon le texte du Conseil national, « tout citoyen suisse qui a qualité d'électeur est tenu de prendre part aux élections pour le Conseil national ».

Repoussé par la majorité de la commission, ce texte a eu pour principal défenseur M. Kunz, qui a précisément tiré argument de la situation spéciale du canton de Berne. Les cantons, dit-il, auraient sans doute le droit d'introduire eux-mêmes le vote obligatoire ; mais, dans le canton de Berne, par exemple, il serait impossible d'aboutir à cette réforme avant le mois d'octobre.

Le signal de l'opposition est donné par M. Wirz, qui représente ici la majorité de la commission. Le vote obligatoire, dit-il, est une question qui doit être traitée pour elle-même. Elle n'a rien à faire dans cette loi spéciale. Si *l'on veut introduire le vote obligatoire, il faut* l'appliquer à toutes les élections et votations fédérales, par une disposition constitutionnelle *ad hoc*. Un parti qui a de la vitalité n'a pas besoin du vote obligatoire pour stimuler le zèle de ses adhérents. La force de ses principes et l'attraction de son programme doivent lui suffire. Ce n'est point par le vote obligatoire, c'est par la vigueur des convictions et par un idéal patriotique que l'on combattra efficacement la propagande socialiste.

M. Pettavel (Neuchâtel). Pas de droit sans devoir, proclament MM. Bühlmann et consorts, promoteurs de la disposition en faveur du vote obligatoire. Mais pourquoi n'applique-t-on pas ce beau principe à toutes les opérations électorales ? Pourquoi en réserver l'application uniquement à l'élection proportionnelle ? D'ailleurs, l'exécution de ce principe par les cantons sera si diverse que l'égalité recherchée sera purement illusoire. De quelle qualité seront les électeurs qui n'iront aux urnes que pour éviter de payer une modique amende ? Ce n'est point par la contrainte que nous obtiendrons une meilleure participation au scrutin. C'est à la fermeté des convictions et à l'éducation civique du peuple qu'il faut demander la pratique du devoir électoral.

L'orateur profite de l'occasion pour repousser le reproche fait à la majorité d'avoir saboté la proportionnelle et d'avoir, dans des intentions machiavéliques, retardé la discussion de l'initiative proportionnaliste.

M. *Python* (Fribourg) formule et justifie la proposition suivante : « Les gouvernements cantonaux ont la faculté de prescrire que tout citoyen habile à voter est tenu de prendre part au scrutin pour l'élection du Conseil national. »

M. Henri Scherrer (Saint-Gall), quoique partisan du vote obligatoire, estime que cette disposition n'a pas sa place dans une loi consacrée exclusivement à l'application de la proportionnelle.

Comme la séance du vendredi ne peut trop se prolonger, à cause de l'horaire des trains, la suite du débat et le vote sont renvoyés à la prochaine séance, qui s'ouvrira mardi, à 4 heures du soir.

Encore une divergence

Une autre disposition de la loi sur la proportionnelle a été modifiée par le Conseil des Etats. L'autre Chambre avait décidé, conformément au projet du Conseil fédéral, que les candidats d'une liste non combattue par une liste concurrente seraient tout simplement proclamés élus par le gouvernement cantonal. De même, dans le cas où le nombre des candidats de toutes les listes valables serait inférieur à celui des députés à élire.

Cette simplification sommaire déplaît à M. Winiger (Lucerne), qui y voit un manque de respect pour les droits du peuple.

M. Isler (Argovie) va plus loin. Il propose carrément de supprimer cette disposition. De ce train, dit-il, nous pourrions arriver à ce qu'il suffise de presser un bouton électrique pour improviser des députés au Conseil national.

La proposition de M. Isler est adoptée par 17 voix contre 10.

Au Conseil national

Berne, le 31 janvier.

On siégera trois semaines entières ! C'est la décision que les Chambres ont prise vendredi matin. L'expérience avertit toutefois que le travail accompli n'est guère en rapport avec la durée du temps qu'on y consacre.

Vendredi, pendant les deux heures de la séance, le Conseil national n'a débattu que sur un seul point de la question de l'impôt de guerre. La suite du débat a été renvoyée à lundi.

La discussion a porté sur la question de savoir si les entreprises d'utilité publique exploi*tées sous forme de sociétés du droit privé*, avec le concours de l'Etat ou de la commune, doivent être exonérées de l'impôt dans la mesure où la Confédération, les cantons ou les communes participent au capital social.

La question a de l'importance pour la Banque nationale, les banques cantonales à système mixte, les entreprises électriques de la Suisse orientale, etc. Les intéressés ont remporté un succès au Conseil des Etats, qui a admis l'exemption pour ces entreprises. MM. Blumer, Keller et Schubiger ont demandé au Conseil national de se rallier à la décision de l'autre Chambre, mais, sur l'invite de la majorité de la commission, soutenue par MM. Eugster, Musy, Scheurer et Motta, le Conseil national a maintenu, par 107 voix contre 28, l'obligation de l'impôt pour ces entreprises.

A dix heures et quart, la séance a été levée. Lundi, après la discussion sur l'impôt de guerre, on passera au budget militaire.

La liquidation des pleins pouvoirs

La commission des pleins pouvoirs du Conseil national a entendu une délégation du Conseil fédéral, composée de MM. Motta, Decoppet, *Müller et Schulthess*, lesquels ont *insisté auprès* de la minorité de la commission pour qu'elle revînt sur ses propositions. Ils ont montré notamment qu'elle avait circonscrit trop étroitement les catégories d'arrêtés qui pourraient être maintenus en vigueur. Mais ils ont également revendiqué, pour le Conseil fédéral, le droit d'exercer provisoirement encore ses pleins pouvoirs et de prendre des mesures nouvelles.

La commission a traité cette question dans une séance tenue jeudi. MM Reymond et Peter, membres de la minorité, se sont déclarés prêts à d'importantes concessions en ce qui concerne le maintien provisoire d'arrêtés pris en vertu des pleins pouvoirs. Mais ils ont déclaré qu'ils ne pouvaient consentir à renouveler les pleins pouvoirs, même avec les garanties offertes par la majorité et acceptées par le Conseil fédéral. MM. Peter, Reymond et de Meuron ont déposé une proposition nouvelle qui s'inspire de ces considérations.

La majorité, de son côté, a remanié également ses propositions. D'accord avec le Conseil fédéral, elle n'autorise l'exercice des pleins pouvoirs que jusqu'en décembre prochain. En outre, elle a ajouté à sa proposition primitive le passage suivant : « S'il se manifeste une diver*gence dans le Conseil fédéral au sujet de la* revision ou de l'abrogation d'ordonnances, la commission des pleins pouvoirs devra être consultée. »

Le projet sera mis lundi ou mardi en délibération au Conseil national.

Une initiative pour l'assurance-vieillesse

Une dépêche de Bâle annonce que, aussitôt connu dans cette ville le résultat de la votation du Conseil national sur la proposition de M. Rothenberger, un comité d'initiative s'est formé pour soumettre au peuple le projet du député bâlois, qui consiste à attribuer 200 millions du produit des impôts sur les bénéfices de guerre à l'assurance-vieillesse et invalidité, et à prolonger ainsi la durée de *perception de l'impôt de* guerre.

La présidence du comité de la nouvelle initiative a été confiée à M. Rothenberger lui-même, qui se mettra immédiatement en rapport avec les organisations des partis.

EN ALLEMAGNE

Le danger dans l'est

Les Polonais concentrent de fortes masses de troupes dans la région de Lissa et de Schneidemühl. Les troupes *allemandes sont restées* jusqu'à présent sur la défensive. Les Allemands établiront de solides ouvrages de défense autour de Thorn, Schneidemühl et de Lissa.

On mande aux *Frankfurter Nachrichten* que la situation empire dans l'Allemagne orientale. Le danger d'une attaque ennemie est devenu imminent. A la frontière de la Prusse orientale, se trouvent de fortes armées bolchévistes et les régions de la Prusse occidentale sont menacées par les Polonais.

La formation de gardes civiques dans l'est fait des progrès ; mais elle est contrariée par les Polonais. Il faudra réunir 300,000 hommes pour assurer la sécurité de la frontière orientale.

Contre Weimar

Une manifestation de protestation contre le choix de Weimar pour la réunion de l'assemblée nationale s'est produite, jeudi, à l'assemblée municipale de Berlin.

Grève à Stettin

Les ouvriers des services du gaz et de l'eau de Stettin sont en grève. La direction des chemins de fer de Stettin n'a plus de charbon que pour cinq jours.

Menace de grève à Berlin

Les ouvriers des fabriques d'armes et de munitions menacent de cesser le travail.

Le travail obligatoire

Une loi sur l'obligation du travail sera soumise à l'assemblée nationale de Weimar. Le Conseil central de la république allemande a approuvé le projet de loi, qui doit mettre fin à une situation intenable.

Arrestations

L'ex-député au Reichstag Otto Ruehle et beaucoup d'autres communistes ont été arrêtés.

La terreur à Düsseldorf

Les communistes exercent à Düsseldorf un régime analogue à celui des gardes-rouges à Pétrograd ou à Moscou. Un cortège de démonstration de leurs adversaires a été accueilli par eux à coups de fusil. Il y a eu 12 morts et 30 blessés.

Le bourgmestre, M. Oehler, a été enlevé en pleine rue, traîné de quartier en quartier par la populace qui le chargeait de coups, tandis que sa femme et ses filles, qui se cramponnaient à lui, étaient violemment rejetées en arrière. On le fit monter sur un tramway pour le séparer d'elles ; mais elles réussirent à le suivre. Un citoyen qui voulait protéger la femme et les filles du magistrat fut battu jusqu'au sang. Le bourgmestre fut d'abord séquestré dans un des édifices de la commune, où aucun de ses amis ne put le voir ; puis on le mit dans une automobile avec sa femme et on les conduisit à Hamborn et de là à Mullheim ; mais on ne les y laissa pas, et aujourd'hui on ne sait ce que M. et Mme Oehler sont devenus.

La conférence de Paris

Paris, 31 janvier.

(Havas.) — La commission interalliée de Pologne s'est réunie dans la matinée. Elle a décidé d'établir un rapport qui sera soumis au comité de la conférence de la paix et dont M. Noulens rédigera les conclusions.

Le Comité de la conférence examinera, cet après-midi, les questions balkaniques, notamment le différend serbo-roumain.

La délégation allemande à la conférence de la paix

On mande de Berlin :

Le gouvernement a arrêté la composition de la délégation allemande à la conférence de Paris. Ces délégués seraient : MM. Scheidemann, Brockdorff-Rantzau, Erzberger, le comte Bernstorff et Haussmann.

La direction générale de la délégation serait entre les mains des deux premiers. M. Erzberger s'occupera surtout de la question de la Ligue des nations, le comte Bernstorff des questions extérieures, M. Haussmann des questions politico-économiques.

La délégation allemande sera accompagnée d'une centaine de conseillers techniques, parmi lesquels M. Waldburg, pour les questions maritimes, et le docteur Solf, pour les questions coloniales.

Une réunion a lieu chaque jour au ministère des affaires étrangères pour s'occuper de

la Conférence de la paix. Elle est généralement présidée par M. Scheidemann.

On estime que les documents que la délégation allemande emportera à Paris rempliront trois wagons.

Les Alliés à Constantinople

Athènes, 31 janvier.

Le journal grec *Efferos Typos* apprend de Constantinople que toutes les casernes sont occupées par les troupes alliées et que le palais Dolma Bagtché a été réquisitionné. Selon les bruits qui courent, Constantinople serait divisé en trois sections. Les Français assureront l'administration de Stamboul, les Anglais celle de Pera et les Grecs celle de Kadikeui.

Tous les détenus grecs condamnés pour des délits de droit commun ont été relâchés ensuite de démarches faites par les autorités anglaises. Les Alliés ont ordonné la fermeture de toutes les banques allemandes et autrichiennes et trois contrôleurs ont été nommés par les Alliés pour contrôler les comptes dans un délai de trois mois fixé pour leur liquidation. Après cette date, les comptes en suspens passeront à la Banque ottomane, qui est un établissement français et anglais.

Gibraltar à l'Espagne

Paris, 30 janvier.

Un échange se prépare entre l'Angleterre et l'Espagne. Il serait décidé depuis le voyage du comte Romanonès à Paris que l'Angleterre rendrait Gibraltar à l'Espagne. En échange, l'Espagne céderait à l'Angleterre le port de Ceuta, qui deviendrait une base anglaise.

En Portugal

Lisbonne, 31 janvier.

(Officiel.) — On mande d'Aveiro que les forces républicaines ont battu les rebelles monarchistes à Agueda, Feira et Albeira. Les rebelles ont subi de lourdes pertes ; ils continuent à être poursuivis. Les républicains *font de nombreux* prisonniers. Beaucoup de monarchistes désertent leur cause.

M. Lloyd-George et M. Wilson

Il est probable que M. Loyd-George jugera nécessaire de se trouver à Londres dès le 8 février, en raison de l'ouverture du nouveau Parlement britannique.

Son départ ne précéderait que de qeu'ques jours celui du président Wilson, dont la date ne semble pas avoir été encore fixée, mais qui doit avoir lieu au plus tard au début de la dernière semaine de février.

Si rien d'imprévu ne se produit jusqu'à cette date, on pense que le président Wilson se rendra en Belgique du 8 au 10 février.

Le programme de la visite du président des Etats-Unis est étroitement lié à la durée du séjour. Il est probable, néanmoins que, en dehors de la réception organisée à l'Hôtel-de-ville de Bruxelles, un court voyage à travers les régions dévastées sera improvisé. Il comprendrait notamment une rapide visite des usines du Hainaut et de la région de Liége. Au retour, le président Wilson passerait par Zeebrugge, Ostende, et reviendrait par Dixmude et Ypres. Il s'arrêterait quelques heures aux champs de bataille de l'Yser, et regagnerait sans doute la France par Lille.

La Belgique prépare à son hôte illustre une réception digne de lui. Partout des comités s'organisent, et s'apprêtent à fêter le président Wilson.

M. Caillaux devant la Haute-Cour

Paris, 31 janvier.

MM. Demange et Moutet, avocats de M. Joseph Caillaux, se sont présentés, hier après midi, au Sénat, pour prendre connaissance, au greffe de la Haute-Cour de justice, des pièces composant le dossier établi par le capitaine Bouchardon, commissaire rapporteur près le troisième conseil de guerre, contre le député de la Sarthe, poursuivi pour intelligence avec l'ennemi.

M. Joseph Caillaux a été conduit, cet après-midi, de la prison de la Santé au palais du Luxembourg. Il a été conduit immédiatement au bureau de M. Péres, président de la commission d'instruction de la Haute-Cour, qui a commencé l'interrogatoire du prévenu.

Un club de soldats catholiques en Angleterre

Sir Robert Borden a ouvert le semaine dernière, dans le diocèse de Southward, un nouveau club militaire canadien destiné aux soldats catholiques. Le siège du club est situé dans le St.-George's Hall, près de la cathédrale et est géré par des dames de la « Catholic Women's League ». L'organisation dispose de 88 lits et la cantine peut contenir 200 personnes. Il y a également des salons de lecture et des salles de billard. Le major Rev. Workman, directeur suppléant du corps des aumôniers auprès de l'armée canadienne, a déclaré que les clubs fondés par les « Canadian Catholic Army Huts » sont mis à la disposition de tous les soldats et marins catholiques des forces britanniques et des armées alliées.

Expulsion d'un ancien député lorrain

M. Grégoire, avocat, ancien député de Metz au Reichstag, *membre de la première Chambre* d'Alsace-Lorraine, et qui a rempli pendant la guerre les fonctions de chef d'escadron au gouvernement de Metz, a été arrêté mercredi matin et conduit, en automobile, à la frontière allemande. M. Grégoire était d'origine lorraine ; il s'était rallié à l'Allemagne.

Ludendorff et la défaite allemande

Dans la *Gazette de Francfort*, le major Paulus réfute une idée répandue en Allemagne, à savoir que les armées allemandes n'ont pas été battues par l'ennemi, et que c'est l'effondrement intérieur seul qui a forcé Ludendorff à faire demander un armistice, alors que l'armée allemande aurait pu résister longtemps encore sur un front raccourci Anvers-Metz-Mulhouse.

« En réalité, écrit le major Paulus, Ludendorff avait été battu, et bien battu ; et quand, à la fin de septembre 1918, il a déclaré impossible la continuation de la guerre, c'est uniquement le cours des opérations militaires entreprises depuis juillet 1918 qui le força à un pareil aveu.

« Mais la défaite militaire était-elle fatale ? Est-ce qu'aucun autre général n'aurait pas réussi là où Ludendorff a échoué ? Il est certain que, de l'est, plus d'un million de soldats allemands auraient pu être amenés comme renforts sur le front ouest. Ce million de soldats, on ne l'a pas employé à des buts militaires, mais il a servi à réaliser les idées politiques qui avaient été posées à Brest-Litovsk et à Bucarest. »

NÉCROLOGIE

Le baron Lambert

On annonce la mort presque subite du baron Lambert, de passage à Paris, où, pour la première fois depuis 1914, il était venu reprendre sa place dans les conseils dont il faisait partie.

Avec lui disparaît une des grandes figures de la Belgique moderne. Il fut un des conseils financiers les plus écoutés de son pays.

Il siégeait au conseil de la Banque nationale de Belgique, ainsi que dans de nombreuses affaires coloniales belges.

Il avait épousé la fille aînée du baron Gustave de Rothschild.

Resté à Bruxelles, pendant l'occupation, il dépensa toute son énergie, tout son dévouement à la défense des intérêts de son pays. C'est lui qui, en 1914, au début des hostilités, fut chargé, avec le baron Franqui, ministre d'Etat belge, de négocier avec les pays alliés les accords qui ont permis de ravitailler pendant les quatre années de guerre les populations malheureuses de la Belgique et du nord de la France.

Franz Mehring

L'écrivain socialiste Mehring, un des docteurs de l'école marxiste, est mort à Berlin, de la grippe.

Echos de partout

LA MARIE DE LA CONTRADICTION

De l'*Œuvre* de Paris :

Il est un petit jeu de société dont j'aimerais, la guerre étant finie et les délibérations de paix étant secrètes, à connaître enfin les règles.

Il s'agit de « *l'art et la manière de présenter son ou ses tickets de Métro aux dames des portillons* ».

J'ai essayé de toutes les tactiques, sans succès. Quand je présente mon ticket le *recto* en haut, la contrôleuse le retourne pour s'assurer que son numéroteur fonctionne. Si je lui présente l'envers de cette œuvre d'art, elle le retourne encore pour vérifier l'authenticité du texte et peut-être celle du filigrane.

Si je lui remets deux ou trois tickets séparément, comme m'y invite un écriteau, la dame du portillon les rassemble avec soin, comme elle ferait d'un jeu de cartes, et les perfore simultanément, d'une main puissante. Si je les lui offre réunis, elle les dispose avec art en éventail et les perfore un à un, non sans m'avoir fait remarquer ma désobéissance au règlement.

Mystérieux dilettantisme, ou simplement esprit de contradiction, et que malheureusement nous retrouvons dans toutes les petites opérations de la vie courante, derrière tous les guichets, caisses ou tables devant lesquels nous devons comparoir.

C'est ainsi qu'un philologue, de mes amis, m'a signalé un garçon de restaurant qui, lorsqu'on lui réclame du gruyère, répond invariablement :

— Bien, du *gruère !...*

Que si, par respect pour ses opinions, vous lui demandez le lendemain du *gruère*, il vous rétorque, avec quelque sévérité :

— Parfaitement, du *gruillère !...*

MOT DE LA FIN

Il y a, parmi les soldats des Etats-Unis, des Apaches authentiques, de ceux des Prairies, à preuve la statistique que les journaux publiaient, *l'autre jour, établissant que, dans le mois de* décembre 1918, il y a eu, dans le département de la Seine, 34 meurtres, 220 attaques nocturnes, 500 rixes sanglantes, dus à des Américains.

— Vous verrez que les apaches parisiens vont bientôt protester contre cette concurrence tapageuse et déloyale... Mais, après tout, ils n'avaient qu'à ne pas prendre un nom qui ne leur appartenait pas.

PETITE GAZETTE

Trois membres de la même famille élus au parlement prussien

La *Berliner Zeitung* signale un cas curieux lors des élections à l'Assemblée nationale de Prusse. Trois membres de la même famille ont été élus au parlement prussien. Il s'agit du conseiller municipal, le Dr Friedberg, de sa fille, Mme Charlotte Garnicht et du mari de cette dernière, M. Garnicht. Alors que le Dr Friedberg a été présenté par le parti démocrate, le couple Garnicht était candidat du parti populaire allemand.

Ne parlons plus de nègres

Nos frères nègres ont fait savoir par la bouche de leurs représentants autorisés qu'ils n'entendent plus être appelés nègres. Ils veulent être désignés par le nom de leur patrie : les noirs d'Afrique veulent qu'on les appelle Africains, et ceux d'Amérique, Afro-Américains.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le sucre en France

Le ministre français du ravitaillement, M. Boret, a porté la ration de sucre à 750 grammes, et celle des enfants à 1000 grammes. Il autorise la fabrication de la confiserie sous certaines réserves.

Industrie de la pelleterie

La ville de Lucerne s'est décidée à donner un caractère international à la foire locale de pelleterie qui se tient depuis des siècles dans ses murs. Cette foire internationale, qui aura lieu dorénavant chaque année, se fera pour la première fois du 20 au 27 mars prochain, dans le hall des foires, place de la gare (ancien bâtiment du Musée international de la guerre et de la paix).

Le chômage

Le Conseil fédéral s'est occupé, de concert avec les C. F. F., des moyens de donner de l'ouvrage aux chômeurs.

Confédération

Nos relations avec la France

La Compagnie P.-L.-M. a informé les Chemins de fer fédéraux qu'elle avait décidé de rétablir dès aujourd'hui, 1er février, les relations entre Paris et la Suisse par le Frasne-Vallorbe.

Il y aura, pour commencer, un train dans chaque sens.

* * *

Le bruit a couru qu'une grève générale avait éclaté sur les chemins de fer français ; mais ce bruit n'est pas confirmé. Un train complet est encore arrivé jeudi à Genève, venant de Bellegarde.

Ce matin, une dépêche de Paris signale que le secrétaire des cheminots français, M. Midol, a été arrêté, puis relâché.

Une autre dépêche annonce que la commission exécutive des chemins de fer et les syndicats des cheminots ont signé un accord de principe pour la journée de 8 heures.

Le *Nouvelliste de Lyon* nous apporte la clef de l'énigme. Il y a eu effectivement un arrêt des trains sur quelques lignes françaises ; mais cet arrêt n'a duré qu'une minute. C'est sur un ordre du secrétaire du syndicat des cheminots que le service a été suspendu pendant une minute sur les lignes du Sud-Est.

Pour les Suisses à l'étranger

Les personnes qui ont des parents à l'étranger sont informées que, pour faciliter le ravitaillement de nos compatriotes, l'Office fédéral de l'alimentation a établi trois nouveaux modèles de colis de victuailles : le paquet I, pour familles, à 14 fr. ; le paquet K, pour malades et enfants, à 14 fr., et le paquet L, pour personnes seules, à 26 fr.

Chaque paquet pèse 5 kg. Ces paquets peuvent s'envoyer partout sauf dans la Hesse de la rive gauche du Rhin, dans la Prusse rhénane, en Hongrie, en Galicie, en Istrie et à Fiume.

La R. P. à Soleure

Le Grand Conseil soleurois a voté à 6 voix de majorité l'application du système proportionnel à l'élection du Conseil d'Etat.

Le parti radical a combattu la motion.

Parti radical bernois

Le comité du parti radical bernois convoque une assemblée générale du parti pour le 15 février et propose de dissoudre le parti et de le reformer sur une base nouvelle, sous le nom de parti démocratique-progressiste bernois. Le parti comprendra tous les éléments qui ne veulent pas se rattacher au parti socialiste, ni au parti des paysans. Les jeunes radicaux entreront dans le nouveau parti.

A quand le trafic normal sur les C. F. F. ?

Répondant à un vœu émis de divers côtés, les C. F. F. ont décidé d'introduire des wagons de deuxième classe dans les trains de marchandises actuels ou, en tous cas, dans un certain nombre d'entre eux, où ont déjà été attachées des voitures de troisième classe.

On étudie, d'autre part, à la direction des C. F. F. la reprise de trains express et du trafic réduit le dimanche.

* * *

De source autorisée, on apprend que la Belgique projette de faire de forts envois de charbon en Suisse, à partir de février. Ces envois permettraient aux C. F. F. d'apporter d'importantes améliorations à l'horaire actuel.

NOUVELLES FINANCIERES

La dividende de la Banque populaire

La Banque populaire suisse communique que, après déduction de tous les frais d'administration, des pertes, réserves et amortissements sur les bâtiments de banque, et de l'alimentation du fonds des invalides, le bénéfice net de l'année 1918 se monte, y compris le solde reporté de l'exercice précédent, à 6,170,544 fr., dont il sera disposé, selon les propositions du conseil d'administration, de la manière suivante : Au fonds de réserve, 1,539,180 fr. ; dividende 6 %, 4,130,399 fr. ; dons et subsides à des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique, 128,000 fr. Total : 5,797,879 fr. Solde à nouveau pour 1919, 372,664 fr. Les réserves se montent à 21,300,000 fr. Le capital, y compris les réserves, est de 92,155,901 fr.

Un emprunt vaudois

Le canton de Vaud est inscrit auprès du cartel des banques suisses pour un emprunt de 23 millions.

Cet emprunt sera émis prochainement ; le taux en sera de 5 %.

EN VALAIS

La ville de Monthey et tout le Bas Valais ont fait au vénéré doyen Courthion de magnifiques funérailles. La foule y était si considérable que le défilé dura trois quarts d'heure. Près de quatre-vingts prêtres, les représentants des autorités civiles, une douzaine de drapeaux ont été remarqués.

Avant la messe, l'un des membres les plus distingués du clergé valaisan, M. l'abbé Delaloye, très révérend doyen d'Ardon, qui fut le condisciple de M. Courthion, prononça une éloquente oraison funèbre, faisant partager à son nombreux auditoire l'émotion dont son cœur était rempli.

M. le Doyen Delaloye a développé cette pensée : « Ce fut le bon Pasteur qui se dévoua pour ses brebis. »

Le Saint Sacrifice fut célébré par M. le Prieur Tabin, vice-doyen, et l'absoute fut donnée par Mgr Bourgeois, Prévôt du Grand-Saint-Bernard.

* * *

Un jeune Valaisan de Chamoson, M. Joseph Maye, qui a fait ses études d'architecte au Technicum de Fribourg et à l'école des Beaux-Arts, puis à celle des ingénieurs des travaux publics à Paris, a été choisi par une importante association de Paris et agréé par le gouvernement français, en qualité d'architecte-expert pour la région d'Amiens.

DANS L'ENGADINE

L'Engadine a des journées radieuses et un froid très sec, avec un mètre de neige. Hier matin, vendredi, le thermomètre marquait — 19 à Davos et à Samaden, — 20 à Saint-Moritz et à Pontresina, — 21 à Klosters.

AU TESSIN

On nous écrit de Lugano :

Le secrétaire permanent de l'Union populaire tessinoise, M. l'abbé Jean Snider, ancien curé de Verscio, est entré en fonction il y a trois semaines. Il a déjà fait depuis lors, à Balerna, une conférence s'adressant surtout aux ouvrières *des fabriques de tabac. Aussitôt après, une* section féminine de la Ligue catholique du travail s'est fondée, avec un grand nombre d'adhésions.

* * *

L'organe de la jeunesse catholique tessinoise adresse un chaleureux appel aux cercles et aux sections, afin qu'ils participent en nombre aux offices funèbres qui vont être célébrés pour les soldats tessinois et suisses, morts au service de la patrie. Ces offices auront lieu à la Madonna del Sasso, le 3 février, et à la cathédrale de Lugano le 6 février. Sa Grandeur Mgr Bacciarini les présidera.

M.

---

22 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

L'étreinte du passé

par HENRI ARDEL

Ce jour-là, — Vania s'en souvenait bien, — n'avait-elle pas eu le désir nostalgique d'un foyer comme celui qu'elle voyait pour la première fois ?

Et voici que ce foyer lui était offert par un homme dont elle savait toute la valeur... Mais aussi par un homme qui aimait... Qui aimait à ce point d'accepter que la femme gardât dans l'ombre son passé si, à ce seul prix, il pouvait recevoir le don d'elle-même. Et elle savait cela aussi, comment les hommes — les meilleurs eux-mêmes — aiment quand souffle la passion !

Ses doigts se crispèrent sur la balustrade de fer du balcon où elle appuyait son front brûlant, regardant, sans la voir, la belle nuit bleue.

Dans sa pensée, se heurtaient en tumulte les désirs, les craintes, les souvenirs, les doutes ; et, devant l'avenir voilé, où elle ne voyait point clairement la route, elle répétait, torturée par l'incertitude :

— Que faire ?... Que décider ?...

. . . . . .

A Paris, Michel attendait, strictement occupé de ses travaux multiples, sans rien trahir de sa fièvre secrète, qu'exaspérait peu à peu le silence de Vania... A mesure que s'égrenaient les jours de cette première semaine, après les heures de fièvre, à Cavalaire la désespérance s'insinuait en lui et il jugeait insensée sa fière promesse de ne plus rien tenter — à cette heure du moins ! — pour influer sur la décision de Vania... Peut-être, ainsi, allait-il la perdre, par la faute de son orgueil, de sa stupide sagesse...

Le dixième jour seulement, une lettre arriva, mêlée, dans son courrier, à la foule indifférente des autres. Son geste impatient avait écarté les enveloppes déposées sur son bureau pour chercher l'unique qu'il attendit...

Cette fois, elle était là... Alors, une seconde, tout l'être bouleversé par l'angoisse, il considéra le papier, que soudain il n'osait déchirer... Le papier qui renfermait son avenir... Puis, d'un élan résolu, il ouvrit... Quelques lignes seulement étaient tracées sur le feuillet :

« Quand vous le voudrez, ami très cher, venez trouver votre Vania... »

Deuxième partie

CHAPITRE PREMIER

Distraitement, Vania finissait de s'habiller pour le soir. Autour d'elle, la femme de chambre s'affairait, attachant çà et là une agrafe. Puis elle vérifia le fermoir du collier de perles tandis que, dans les plis du corsage de souple soie rose, Vania glissait un gros bouquet de violettes maturelles. Alors seulement, la camériste s'arrêta pour contempler la jeune femme, fine et blonde dans la robe claire. Ses yeux étaient pleins d'admiration ; mais elle ne dit rien, sachant bien qu'elle eût contrarié Vania qui, jamais, ne permettait qu'on lui parlât d'elle-même.

— Madame, vous tenez prévenir Monsieur que je suis prête à partir quand il le voudra... Il est près de sept heures, dit Vania.

La femme de chambre inclina la tête et sortit aussitôt.

Vania, d'un geste machinal, mettait ses bagues. Puis, devant la cheminée où flambaient de grosses bûches, — car elle adorait la clarté des feux de bois, — elle s'assit et resta inactive, le regard perdu dans la fantasmagorie des braises.

Dans sa nouvelle vie auprès de Michel, malgré son sentiment instinctif, elle s'était jetée résolument, — comme le plongeur s'élance, sans penser, dans l'immensité de la mer... — parce que la sagesse, la prudence humaine le lui commandaient pour sa sécurité, pour celle de son enfant. Et puis, aussi, elle avait cru payer ainsi un peu de sa dette à l'homme qui l'avait délivrée, en lui apportant le don qu'il implorait d'elle, impérieusement.

Mais, son propre bonheur, elle ne l'avait pas cherché ; y renonçant même, comme elle sacrifiait, pour s'acquitter, son ardent désir d'une vie sur laquelle aucun homme n'aurait plus de droit...

Et voici qu'un miracle, comme disent les croyants, s'était opéré... Car Michel avait dit vrai. Son amour ne ressemblait en rien à celui d'Olivier Dantesque...

Lui aussi, certes, était — d'autre manière... — un amant passionné ; mais il n'aimait pas que sa beauté. Il était avide, et combien ! de sa pensée, de son cœur, de son âme... Il était, près d'elle, l'ami sûr, délicat, attentif, prodigieusement exempt d'égoïsme, qui protège et vit préoccupé du bonheur de l'aimée, jaloux de connaître *ses joies, ses soucis, ses désirs pour les réaliser...*

Et ce lui avait été là une révélation exquise — et si bienfaisante !

Curieusement d'abord, puis attirée, puis conquise chaque jour davantage, elle avait observé cette nature d'homme, autre que les apparences ne la montraient... Car Michel ne parlait jamais de lui-même, et jusqu'alors, par ses actes, surtout, elle l'avait pu juger...

Dans la vie commune, elle percevait mieux encore sa droiture dans les plus petites choses ; son souci très simple, tout naturel, semblait-il, des devoirs multiples, menus et importants, qui lui incombaient... Et aussi, elle constatait que ce travailleur acharné, ce sérieux Michel Corbiéry, un peu impérieux dans ses décisions, vif et bref dans sa parole, dont l'intelligence était d'une insatiable avidité, ce Michel avait, sous son masque à l'usage des étrangers, une *gaieté* humoristique, une sensibilité raffinée, délicate et vibrante, qui faisaient exquise la vie d'intimité avec lui...

Les yeux de Vania s'étaient posés sur le portrait de lui, placé sur la cheminée ; et une allégresse chantait en elle... Que c'était bon de se savoir le trésor d'un homme tel que celui-là ! Près de lui, voici qu'elle vivait des jours merveilleusement doux qui épanouissaient son être, éblouie par la radieuse clarté de ce bonheur imprévu, à ce point qu'elle avait oublié le terrible gouffre laissé derrière elle...

La femme de chambre revenait.

— Monsieur travaille et il a donné ordre qu'on ne le dérange pas. Victor n'ose pas entrer chez lui.

— Il faut pourtant que nous partions. Je vais aller voir...

Elle traversa les pièces, harmonieusement ornées, et, après un heurt léger, ne recevant pas de réponse, elle souleva la lourde portière de tapisserie et appela doucement :

— Michel !... mon Michel !

Il était en tenue de soirée ; et la lumière de la lampe éclairait le plastron luisant de la chemise que découvrait l'habit.

D'un geste prompt, à la voix de la jeune femme, il repoussa les papiers épars devant lui.

— Toi ! mon amour...

Elle venait à lui.

— Michel, tu ne sais donc pas qu'il est sept heures passées ? Nous allons être en retard chez mère !

— Si tard que cela, déjà ?... Alors, Vania, vite, sauvons-nous !

Il disait cela, mais il ne bougeait pas...

— Mon Michel, tu as oublié que mère a le Père Cyriane à dîner !

— Si... si... je me souviens... maintenant... Quel adorable petit nuage rose je vais avoir à présenter au Père !

(A suivre.)

Publications nouvelles

Ernest Christen : *Sur l'Alpe*. Illustrations d'Albert Gos. Préface d'Emile Yung. Prix : 4 fr. Edition Atar, Corraterie, 12, Genève.

Lorsque parut *Sur l'Alpe*, M. Paul Seippel écrivit à son auteur ces deux mots : « Volume très réussi, auquel on peut prédire un beau succès. »

Prédiction pleinement réalisée, puisque, en quelques mois, la première édition s'est épuisée et qu'une seconde est devenue nécessaire.

FRIBOURG

Société pour le développement de Fribourg

L'assemblée générale annuelle a eu lieu mercredi, 29 janvier, à l'hôtel du Faucon. 33 membres étaient présents. Le président, M. Lehmann, ingénieur cantonal, a lu un rapport très complet et fort intéressant sur l'activité de la Société en 1918. Nous en relevons les points principaux.

Le comité a tenu 12 séances. Le nombre des sociétaires s'est élevé de 257 en 1917 à 365, ce qui donne une augmentation réjouissante de 109 membres, due surtout au zèle et au dévouement du comité. Celui-ci s'est fait l'écho auprès des autorités cantonales et communales des vœux et critiques formulés par le public, spécialement en ce qui concerne l'embellissement de la ville, le respect de la propriété privée, des promenades et jardins publics, la propreté et l'arrosage des rues, la décoration et l'ornementation des places et fontaines publiques, les installations hygiéniques, la construction de canaux-égouts le long de la Sarine, la réparation urgente des trottoirs, etc. etc. Mais le travail principal de la Société a été celui de la construction de la passerelle Pérolles-Marly, commencée en juin et terminée en octobre 1918, et dont le coût s'est élevé à la somme de 12,456 francs. Cette somme a été couverte par les subsides de l'Etat et de la ville de Fribourg, des communes intéressées de la rive droite de la Sarine, par la générosité des Entreprises électriques fribourgeoises, des fabriques, hôtels, cercle catholique de Marly, de la famille Comte, en particulier, sur le terrain de laquelle passe le sentier de la rive droite. Des remerciements *spéciaux ont été adressés par l'assemblée à* M. Lehmann, ingénieur, qui a préparé les études de cette œuvre si appréciée, en a dirigé la construction, et à M. Broillet, architecte, qui a présidé la commission et traité avec les communes et les intéressés.

Citons pour mémoire l'entretien des sentiers Schoch, Del Soto, du Gottéron, l'installation de nouveaux bancs aux environs de la ville, les subsides et allocations diverses, la publicité, les relations avec les sociétés similaires de Suisse.

Les comptes, présentés par M. L. Hartmann, ont été approuvés. Ils accusent un solde actif de 2991 fr. 09, au lieu de 1373 fr. 14 à fin 1917, donc une augmentation réjouissante de 1617 francs 95.

Le rapport du Bureau officiel de renseignements, présenté par M. le juge Buclin, fournit en résumé les constatations suivantes :

Le Bureau a reçu, en 1918, 3374 visiteurs (2880 en 1917), dont 1891 Fribourgeois, 597 Suisses, 228 Français, 121 Polonais et Russes, 113 Belges et Luxembourgeois, 49 Autrichiens et Allemands, 29 Hollandais, 22 Anglais, 20 Américains, 12 Italiens, et 292 inconnus et divers. Le nombre des renseignements donnés a été de 3800 (3302 en 1917). Le service de location des chambres a inscrit 379 personnes, distribué 760 listes de chambres (487 en 1917), et 100 listes de pensions. Il n'a été enregistré que 37 inscriptions d'appartements meublés, 75 de non meublés, alors que celles des chambres se sont élevées à 400 : on oublie que ce service est gratuit pour les membres de la Société. Le Bureau a remis 477 guides et en a expédié 267 au dehors. Une carte d'excursions aux environs de Fribourg est en préparation. La nature des renseignements demandés est très variée : citons ceux qui concernent les conditions de naturalisation en Suisse, les maisons d'éducation du pays, les nouvelles institutions (telles que l'Ecole d'infirmières, l'Ecole sociale de formation aux œuvres, la Chambre de commerce), les promenades des environs de la ville de Fribourg, et aussi dans le pays de Gruyère, le choix de séjours d'été ou d'hiver, le prix des billets de chemins de fer, les consuls étrangers, etc, etc.

Le nombre des personnes descendues dans les hôtels et auberges de Fribourg est tombé de 37,961 en 1914 à 20,058 en 1918 : effet de la guerre mondiale.

Des remerciements bien mérités sont adressés à la gérante du Bureau pour la manière distinguée dont elle s'acquitte de ses fonctions.

L'assemblée adjoint deux nouveaux membres au comité dans la personne de M. Léon Jungo, intendant, et de M. Alfred Weissenbach, négociant. Le premier est nommé président du comité pour 1919.

Une longue discussion a surgi au sujet des 19 postes du programme de travail pour la présente année. Ont été spécialement recommandés : voies d'accès à la passerelle, rive gauche; aménagement du rez-de-chaussée de la Grenette, en vue de l'utilisation de la grande salle pour fêtes et banquets de sociétés, congrès, etc ; bains publics ; patinoire ; horaires des tramways ; canalisation de la Mottaz. M. Cardinaux, directeur des travaux de la ville, et M. Rod. de Weck, directeur des tramways, ont fourni à l'assemblée les renseignements désirés. Somme toute, fructueuse soirée pour les intérêts de Fribourg.

† M. Joseph Oberson

M. Joseph Oberson, à Mounaz (Vuisternens-devant-Romont), se rendait de sa maison à sa ferme située à une cinquantaine *de mètres* lorsqu'il s'affaissa, frappé par une apoplexie. La mort fut foudroyante.

Malgré ses quatre-vingts ans, M. Oberson travaillait encore à peu près comme un jeune homme. C'était un citoyen très rangé, excellent catholique, conservateur de la vieille roche, père de famille modèle. L'un de ses fils est maintenant le digne et dévoué syndic de Vuisternens.

M. Joseph Oberson, dont toute la longue carrière n'a été que dévouement à la bonne cause et à ses concitoyens, n'aura pas été surpris par la mort.

Dans les paroisses de Fribourg

Jeudi soir, dans une très belle assemblée tenue à la brasserie de l'Epée, l'Union paroissiale du rectorat de Saint-Jean s'est définitivement constituée. Un grand nombre de paroissiens y ont spontanément et joyeusement donné leur adhésion. Afin de faire connaître encore mieux la nouvelle association, son comité organise pour demain soir, dimanche, 2 février, à 8 heures, dans la grande salle de la Maison des œuvres de la paroisse (brasserie de l'Epée), une soirée familière avec jeux et productions. La fanfare de la paroisse sera de la partie.

Nous espérons qu'un nombreux public ira témoigner par sa présence sa sympathie à la jeune association.

Soirée familière

La soirée récréative que les jeunes gens de la paroisse de Saint-Nicolas offrent à leurs familles, à leurs bienfaiteurs et à leurs amis, aura lieu demain, dimanche, 2 février, à 8 h. précises du soir, dans la grande salle de la banque de l'Etat. Il y aura loto, tombola, une comédie, des monologues et des productions musicales. Les parents et toutes les personnes qui s'intéressent à la protection de la jeunesse, voudront bien contribuer au succès de cette œuvre et l'encourager par leur présence à la soirée de demain. Le bénéfice de cette petite séance est destiné aux besoins de la société et particulièrement à l'achat des insignes que l'Association populaire catholique suisse de la ville a fait confectionner pour ses jeunes membres groupés en sections dans les quatre paroisses de Fribourg.

Cercle catholique

Pour permettre à des œuvres de bienfaisance de bénéficier amplement de la générosité publique, le Cercle catholique a décidé d'organiser, pour ce soir, samedi, sa soirée familière habituelle, au lieu de demain, dimanche. Il faut espérer que la réunion de ce soir n'en sera pas moins fréquentée que d'habitude.

Bourgeoisie de Fribourg

Les bourgeois de la ville de Fribourg sont convoqués en assemblée générale pour le dimanche, 9 février, à 10 heures du matin, dans la grande salle de la Maison de justice.

Tractanda : Budget des administrations bourgeoisiales pour 1919 ; échange de terrain entre la régie et M. F. Week, aux Bonnes-Fontaines ; échange et achat de terrain entre les fonds pies et Mme Romain, à Menziswyl ; réception bourgeoisiale de M. Simon Plantino ; divers.

Un jubilé

Fribourg, ville si chère aux travailleurs de la pensée, doit à sa bibliothèque cantonale et universitaire une bonne part de son charme.

Dans le monde savant, et dont la modestie n'est pas le moindre mérite, qui est chaque jour au service des lecteurs, un jubilé a été célébré hier, qu'on ne saurait laisser passer inaperçu. M. François Handrick, premier bibliothécaire, fêtait le vingtième anniversaire de son entrée à la bibliothèque.

Les habitués de notre institut cantonal et universitaire savent quelle part M. Handrick a prise à son développement. Ses compétences en cette matière n'ont d'égal que son dévouement. *Ad multos annos.*

Communes et soldats

La modeste commune d'Esmonts n'a pas fait moins pour ses soldats que d'autres localités plus importantes. Elle a offert elle aussi un banquet aux militaires jeunes et vieux et M. le curé d'Ursy y a prononcé de belles paroles à l'adresse des défenseurs du pays.

• • •

C'est par erreur qu'on a attribué à M. Joseph Conus, au Saulgy, un envoi de 21 francs destiné aux soldats. M. Conus a fait cet envoi au nom de la commune du Saulgy.

Ouvroir pour les Français blessés, prisonniers, évacués

Les personnes qui ont encore du travail à *domicile sont priées de bien vouloir le rapporter* terminé ou non et dans le plus bref délai, à Mlle Thürler, Office d'expédition pour les prisonniers, rue Saint-Nicolas.

Un accident au tunnel de la Jogne

Un interné russe du nom de Joulrine, âgé de trente-sept ans, a été atteint par un bloc qui s'est détaché de la voûte, dans le tunnel de dérivation de la Jogne. Il a été relevé avec une fracture du crâne et transporté à l'hôpital de Riaz.

Société des sapeurs-pompiers de la ville de Fribourg

Dimanche, 2 février, à 8 heures précises, au café Beau-Site, à Beauregard, grand loto. Les membres ainsi que leurs familles, amis et connaissances sont cordialement invités.

Arrêt des tramways

Le courant électrique devant être suspendu durant une heure demain, les tramways ne circuleront pas demain matin, entre 8 et 9 heures.

Pour Vienne

Le Secrétariat cantonal a reçu, le 31 janvier, les envois de coupons suivants : Saint-Antoine (2me) et Flamatt.

Envois anonymes de Bossonnens, Charmey et Payerne.

De Fribourg, par le rectorat de Saint-Pierre (4me), MM. Spæth et Deschenaux, la pharmacie Cuony, les Ecoles primaires réformées, la Librairie catholique et par la Rédaction de *La Liberté* (anonymes de Neuchâtel et du Tessin) ; en espèces : par la Librairie catholique, Mme Krattinger, 5 fr. ; anonyme, 5 fr. ; par le rectorat de Saint-Pierre, 5 fr.

Le Comité cantonal prie les personnes qui ont bien voulu se charger d'organiser la collecte de janvier dans les paroisses, de continuer, ce mois-ci encore, leurs précieux services.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Musique Concordia. — La musique La Concordia organise pour demain, dimanche, à 8 heures du soir, un loto au Cercle social, Grand rue, 13. Gracieuse invitation à tous.

Cercle catholique. — Ce soir, samedi, à 8 h. ½ précises, soirée familière pour les membres du Cercle, leurs familles et leurs amis. Invitation cordiale.

Fédération ouvrière fribourgeoise. — L'assemblée mensuelle prévue pour ce soir, samedi, est différée de huit jours.

Société d'épargne « La Fourmi ». — Assemblée obligatoire, demain matin, dimanche, à 11 heures, au Cercle social, Grand'rue, 13.

Les inscriptions sont reçues encore jusqu'au 3 février.

Société des sapeurs-pompiers de la ville de Fribourg. — Dimanche, 2 février, à 8 heures précises, au café Beau-site, à Beauregard, grand loto. Les membres ainsi que leurs familles, amis et connaissances sont cordialement invités.

Orchestre Estudiantina. — L'orchestre Estudiantina donnera concert, ce soir, samedi, et demain soir, dimanche, dès 8 heures, au Café-brasserie du Gothard.

Katholischer Gesellenverein. — Les membres honoraires et actifs, ainsi que les amis de la société sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle, demain, dimanche, 2 février, au local (Maréchaux), à 8 h. du soir. Tractanda importants. Etant données ses grandes tâches sociales pour l'avenir, le *Gesellenverein* compte *sur une nombreuse participation.*

Services religieux de Fribourg

Dimanche, 2 février

Fête de la Purification

Saint-Nicolas : 5 h. ½, 6 h., 6 h. ½ et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants chantée, sermon. — 9 h., messe basse paroissiale. — 9 h. 40, bénédiction des cierges, procession. — 10 h., grand'messe capitulaire, bénédiction. — 11 h. ¼, messe basse, instruction. — 1 h. ½, vêpres des enfants, catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction du Très Saint Sacrement. — 6 h. ¼, chapelet.

Saint-Jean : 7 h., messe basse, communion. — 8 h. ½, messe des enfants. — 9 h. ½, bénédiction des cierges, procession, grand'messe. — 1 h. ½, vêpres, chant des Litanies de la Sainte Vierge, bénédiction. — 6 h. ½, chapelet.

Saint-Maurice : 6 h. ½, messe, communion générale des Enfants de Marie et de la Congrégation des jeunes gens. — 8 h. ½, bénédiction des cierges, procession, messe chantée. — 10 h., messe basse, sermon allemand, chants des enfants. — 1 h. ½, vêpres et bénédiction. — 7 h. ¾, chapelet et prière du soir.

Collège : 6 h., 6 h. ½, 7 h., 7 h. ½, messes basses. — 9 h. ¼, messe des enfants, sermon. — 10 h., office paroissial, sermon. — 2 h. ½, vêpres.

RR. PP. Cordeliers : 6 h., 6 h. ½, 7 h., 7 h. ½, 8 h., messes. — 8 h. 40, bénédiction des cierges, procession, grand'messe. — 10 h. ¼, service religieux académique, messe basse, sermon allemand. — 2 h. ½, vêpres et bénédiction.

Notre-Dame : 6 h., messe basse. — 8 h. ½, bénédiction des cierges, messe chantée, sermon allemand, bénédiction. — 10 h., messe des enfants allemands, avec chants, sermon, catéchisme. — 2 h., vêpres, sermon français, Litanies et procession de la Sainte Vierge, bénédiction, chapelet.

A 6 h., Congrégation du Bienheureux Pierre Canisius. Instruction. Bénédiction.

RR. PP. Capucins : 5 h. ¼, 5 h. ¾, 6 h. ¼, messes basses. — 10 h., messe basse avec allocution. Absolution générale à l'issue des vêpres de Notre-Dame.

Lundi, 3 février

(Fête de saint Blaise.)

Saint-Nicolas : Après les messes de 7 h. ½ et de 8 h. ½, bénédiction contre les maux de gorge.

Mardi, 4 février

Notre-Dame : A 8 h., réunion des Mères chrétiennes. Sainte messe. Instruction. Bénédiction.

Calendrier

Dimanche 2 février

4me dimanche après l'EPIPHANIE

Purification de la SAINTE VIERGE

Marie se rend au temple pour se soumettre à la loi de la Purification, quoiqu'elle soit exempte de péché en sa qualité de vierge et Mère de Dieu. Elle y va présenter Jésus à son Père éternel ; elle le rachète en offrant pour lui deux tourterelles. A son exemple, offrons à Dieu ce que nous avons de plus cher ; nos cœurs, notre volonté, nos inclinations.

Lundi 3 février

Saint BLAISE, évêque et martyr

Saint Blaise, évêque de Sébaste (en Arménie), quitta son évêché pour se retirer dans une caverne. Il eut à souffrir un long martyre. Ses nombreux miracles ont rendu son culte populaire dans toute l'Eglise. († 316.)

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE Fr. 1.60 TOUTES PHARMACIES

Dernière Heure

La conférence de Paris

Paris, 1er février.

(Havas.) — Le comité des dix représentants des grandes puissances a adopté, vendredi après midi, les conclusions du rapport tendant à envoyer à Teschen des délégués alliés pour y assurer une exploitation pacifique, d'accord avec les Tchèques et les Polonais, en attendant la délimitation territoriale que fixera la conférence de la paix. Les Alliés veulent prévenir le retour *de nouveaux conflits et arrêter l'effusion du* sang. Les troupes seront retirées de la province de Teschen. Seuls, les ouvriers continueront à exploiter les mines, dont la commission alliée répartira les produits. Les différends possibles seront soumis à un arbitrage.

Le comité de la conférence a ensuite abordé l'examen du problème balkanique par le différend serbo-roumain, relatif au Banat de Temesvar. Actuellement, la région est occupée par des troupes françaises. La population est très mélangée. L'attribution du Banat est la seule question divisant la Serbie et la Roumanie.

MM. Bratianno et Mishu ont réclamé la totalité du Banat, en invoquant le traité signé en août 1915 avec la France, l'Angleterre et la Russie, qui prévoyait comme condition de l'entrée en guerre de la Roumanie l'annexion de tout le territoire bordé par la Theiss et la Maros.

Une thèse opposée a été présentée par M. Vesnitch, qui réclama, en vertu du principe des nationalités, la partie du Banat comprenant des éléments serbes, plus nombreux que les éléments roumains, avec une frontière solide entre le Danube et la Maros, en tenant compte des vœux des populations. Une rectification de *frontière est indispensable pour protéger* la vallée de la Morava, par où la Serbie a été envahie en 1915.

Entre les deux thèses, une solution intermédiaires interviendra sans doute. Aucune décision n'a été prise.

Aujourd'hui, samedi, le comité de la conférence continuera à entendre les revendications des délégués roumains sur la Bessarabie.

Aujourd'hui également arrivera à Paris l'attorney général britannique chargé de soutenir le moyen d'engager une action publique contre l'ex-kaiser, comme auteur responsable de la guerre, et de défendre également la thèse britannique devant la commission des réparations.

On croit que M. Lloyd-George quittera Paris demain soir ou lundi, afin d'assister aux débats parlementaires, mardi, à Londres. Son absence sera de très courte durée.

La question du bassin de Briey

Paris, 1er février.

(Havas.) — Au cours de la discussion qui a eu lieu à la Chambre, sur la reconstitution industrielle, plusieurs députés ont reproché au gouvernement d'avoir ordonné *sur la frontière* un recul de 10 kilomètres et d'avoir ainsi abandonné sans combat le bassin minier de Briey, en 1914.

(Ce débat a été amené par une campagne des députés socialistes contre l'industrie métallurgique française, que les socialistes ont accusée d'avoir exigé l'abandon du bassin de Briey à l'ennemi, afin qu'il s'ensuivît un renchérissement des produits métallurgiques au profit des dits industriels.)

M. Viviani, qui présidait alors le conseil des ministres, se félicite d'être libéré enfin par l'armistice et de pouvoir s'expliquer.

M. Viviani rappelle tout d'abord le plan stratégique de l'état-major qui prévoyait un retrait de 25 kilomètres pour couvrir la concentration, et, par conséquent, l'abandon du bassin de Briey.

M. Viviani rappelle les instructions qu'il a données pour éviter toute apparence d'agression de la part de la France. Il lit le télégramme qu'il a adressé à M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Berlin, faisant connaître ses dispositions afin que le gouvernement français n'eût en aucun cas la responsabilité de l'attaque. « *Nous voulions, dit-il, que, si la catastrophe se* produisait, les journaux allemands ne pussent prendre prétexte du moindre incident de frontière. Nous voulions que, si la France était condamnée à combattre, elle fût placée sur le piédestal de son bon droit, hors d'atteinte de tout mensonge. Si le généralissime avait présenté des objections, nous n'aurions pas hésité à renoncer au bénéfice de cette mesure. »

M. Viviani lit les ordres donnés par M. Messimy, ministre de la guerre, au maréchal Joffre, défendant aux reconnaissances de franchir les lignes à 10 kilomètres de la frontière, afin de laisser aux Allemands la responsabilités des hostilités.

Après la déclaration de guerre de l'Allemagne, le roi d'Angleterre félicita le gouvernement français de son attitude. « Nous avons fait, dit l'orateur, pour la paix du monde, le sacrifice le plus grand qui ait jamais été consenti, celui d'ouvrir notre frontière pour attester notre bon droit. La grande Amérique n'y resta pas indifférente. Un ancien ambassadeur américain, lors de mon voyage aux Etats-Unis, me déclara qu'il était inutile de disserter sur les origines de la guerre, puisque la France en donna une preuve éclatante en réduisant l'Allemagne à inventer l'avion de Nuremberg, auquel l'Allemagne elle-même n'a pas cru. »

M. Viviani conclut en se félicitant d'avoir pu apporter cette déposition où il engage sa conscience.

La Chambre applaudit frénétiquement et ordonne à l'unanimité l'affichage du discours de M. Viviani.

Au Caucase

Bakou, 1er février.

(Havas.) — Les Britanniques ont obtenu la cessation définitive des hostilités entre les Géorgiens et les Arméniens. L'évacuation de Bakou par les Turcs continue.

Menace de conflit en Allemagne

Berlin, 1er février.

Le conseil des soldats de Berlin a adopté une résolution protestant énergiquement contre la nouvelle ordonnance du gouvernement au sujet de la réglementation du pouvoir du commandement militaire, lequel ne correspond pas à l'esprit révolutionnaire.

On demande la convocation *immédiate d'une* conférence de tous les conseils de soldats. Les conseils d'ouvriers ont exprimé le désir d'une convocation de la conférence d'Etat. Le comité exécutif a déclaré aux journaux qu'il n'était pas opposé à ce désir. On voit là une première opposition à l'assemblée nationale.

A Düsseldorf

Düsseldorf, 1er février.

Une assemblée spartacienne a décidé de commencer immédiatement la socialisation des ateliers métallurgiques de Wesphalie et de la fabrique de machines de Düsseldorf.

L'administration de la fabrique a congédié plusieurs milliers d'ouvriers, en raison du manque de travail. Elle a été contrainte, hier, de les embaucher à nouveau, sous menace de destruction des installations. Les ateliers doivent payer des salaires à 1500 ouvriers, alors qu'il n'y a du travail que pour moins d'un millier d'ouvriers.

Grève en Saxe

Dresde, 1er février.

(Wolff.) — Les mineurs du district houiller de Delitzsch se sont mis en grève ensuite du refus de payement d'une allocation de renchérissement.

Allemands et Polonais

Bromberg, 1er février.

(Wolff.) — Romaden, Friedberg et Gross-Neudorf ont été repris par les troupes allemandes après combat. Une grande quantité de munitions et des armes ont été capturées.

Les Catalans

Madrid, 1er février.

(Havas.) — Les Catalans ont autorisé le député Sala à siéger à la commission de la Chambre rapportant sur le projet d'autonomie départementale, afin de pousser les éléments favorables aux Catalans à approuver les modifications opportunes.

Explosion d'un train

Bruxelles, 1er février.

(Havas.) — Un train de munitions a fait explosion vendredi après midi, entre Aubange et Longwy. Soixante soldats prisonniers allemands, trois soldats français et un américain ont été tués. Il y a de nombreux blessés.

L'accident est dû à l'imprudence d'un soldat qui a laissé tomber un obus.

La circulation des trains est interrompue entre Athis et Longwy.

Le dimanche en Italie

Rome, 1er février.

Avec le 1er février a commencé l'application du repos dominical pour les fonctionnaires des postes, des télégraphes et des téléphones.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

26 janvier. — Gremaud, Martin, fils de Martin, horloger, de Guin, et d'Emma, née Wæber, Planche supérieure, 212.

28 janvier. — Grossrieder, Simone, fille de Hermann, menuisier, de Guin et Bœsingen, et de Rose, née Sciboz, place du Petit-Saint-Jean, 70.

Bertschy, Séraphine, fille de Jean, vacher, de Tavel et Guin, et de Marie, née Æbischer, route Neuve, 11.

Décès

27 janvier. — Brugger, Agnès, fille de Jean, de Mattwil (Thurgovie), institutrice, à Dirlaret, 18 ans.

29 janvier. — Bussard, Charles, époux d'Elisabeth, née Pooter, journalier, d'Orbe (Vaud), 58 ans, Neuveville, 74.

Promesses de mariage

27 janvier. — Heer, Ernest, monteur, de Mürstetten (Thurgovie) et Winterthur, né le 16 avril 1878, avec Schouwey, née Egger, Anne, veuve d'Arnold, de Bellegarde, née le 9 juin 1867.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 1er février

BAROMÈTRE

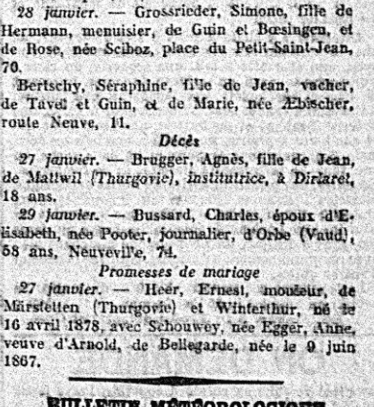

THERMOMÈTRE C.

Janvier	26	27	28	29	30	31	1	Février
7 h. m	—6	—6	—5	—4	—4	—5	—6	7 h. m.
1 h. m	—5	—5	—1	—3	—3	—3	—3	1 h. m.
7 h. s.	—5	—1	—3	—3	—1	—2		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 1er février, midi.

Brumeux. Un peu de neige. Température vers zéro.

†

Monsieur et Madame Alphonse Oberson, à Cousset, et les familles alliées, ont la grande douleur de faire part de la perte irréparable de leur fils, frère, beau-frère, oncle et cousin bien-aimé

Monsieur Oscar OBERSON

décédé à Cousset, dans sa 29me année, après une longue et cruelle maladie, chrétiennement supportée, muni de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Montagny, le dimanche, 2 février, à 2 h. ½.

†

La Supérieure et les religieuses de Saint-Joseph de Bourg (Asile des vieillards), ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère

Sœur SAINT-BLAISE

née Marie-Louise Blanc

rappelée à Dieu le 1er *février*, à l'âge de 67 ans, munie de tous les secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église du Collège Saint-Michel, lundi, 3 février, à 8 h. ½.

Départ du domicile mortuaire : Asile des vieillards, à 8 h.

†

La famille Wicky-Poffet, à Villars-les-Joncs, a la douleur de faire part de la mort de sa chère parente

Mademoiselle Elisabeth ZOSSO

décédée à l'âge de 75 ans.

L'enterrement aura lieu, lundi, 3 février, à 9 heures du matin, à Guin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Charles de WUILLERET

Préfet

aura lieu, lundi, 3 février, à 8 h. ½, à l'église de Saint-Nicolas.

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Mademoiselle Hélène von der Weid

sera célébré, mardi, 4 février, à 8 ½ heures, à l'église de Saint-Nicolas.

EN CAS DE DÉCÈS

adressez-vous aux

Pompes funèbres générales

Hessenmuller, Genton, Chevallaz (S. A.)

Béat CORBOUD, représentant

Fribourg

Magasin et bureaux : rue de Lausanne, 66

Fabrique spéciale de CERCUEILS — Téléphone — Grand choix de COURONNES

Siège social : LAUSANNE

Vente de bétail et chédail

Pour cause de vente et de cessation de commerce, le soussigné exposera en vente par voie de mises publiques, le **mercredi 12 février prochain**, devant sa propriété

à la Frohmatt

son bétail et chédail, savoir :

Bétail : un bon cheval de trait de 12 ans, dix vaches bien soignées, dont une partie fraîches vêlées, 2 génisses portantes et 8 non portantes, 1 veau nourri au lait. Tout le bétail est de montagne et de premier choix.

Chédail : 4 chars à pont à 1 et 2 chevaux, un char à pont sur ressorts avec cadre, une belle voiture, une charrette à lait, une brouette, un char à purin avec tonneau, un traîneau de course, traîneaux en bois et chenaquets, une faucheuse, une faneuse, un moulin à vanner neuf, un concasseur à fruits, une charrue Brabant et un buttoir, une herse à champs et une herse à prairie, un rouleau, une balance décimale, 6 harnais pour chevaux et un pour vache, un cric, tous les instruments aratoires et de bûcherons. En outre, une grande quantité de ronces artificielles, plusieurs brantes et bidons à lait, 6 bons lits, deux grands buffets doubles à habits, une commode en bois dur avec bonheur de jour, tables, bancs, plusieurs tonneaux à distiller, un phonographe marchant bien avec un grand nombre de disques, ainsi que beaucoup *d'autres objets.*

Les enchères commenceront à 9 h. du matin. Le bétail sera misé à 1 h. de l'après-midi. 502

Ed. Meyer, à la Frohmatt, près St Ours.

ON DEMANDE

pour tout de suite ou entrée à convenir, brave jeune homme comme

commissionnaire

Grands Magasins KNOPF

FRIBOURG

Livraison de bétail pour l'armée

Mardi 4 février

à 8 heures du matin, à **Planfayon** ; à 10 h., à **Alterswil** ; à 11 heures, à **Saint-Antoine** ; à midi, à **Tavel** ; à 1 ½ heure, à **FRIBOURG.**

Jeudi le 6 février

à 9 heures du matin, à **Châtel-Saint-Denis** ; *à 1 heure, à Bulle.* 808

A VENDRE

de suite « **Aux Haches** » **commune de Torny-le-Grand**, propriété d'environ 8 poses, près et bois. 347-144

Adresser les offres à **Mlle Irène Forney, à Romont.**

Pharmacies d'office

pour service de nuit du 1 au 7 février 1919 :

Pharmacie ESSEIVA, rue du Pont Suspendu.

AVIS

aux personnes ayant des pianos à vendre.

Profitez de l'occasion ; on paie aux plus hauts prix, pour quelques jours seulement.

Adres. offres **A. 500 Z., Poste restante, Beauregard.** 827

A VENDRE

une maison presque neuve, située au centre de la ville, comprenant 5 logements, eau, gaz, électricité. Le tout en très bon état. Conditions favorables et facilité de payement. 830

S'adresser par écrit sous P 693 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

A LOUER

tout de suite, au Pont-Muré, un logement de 2 chambres et cuisine, part à la buanderie.

S'adresser à la **Grande Brasserie Beauregard S. A.** 689

Guérison complète du

GOITRE et des Glandes

par notre **Friction antigoitreuse „ Strumasan "** seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombreuses attestations.

Prix : ½ flac. 2 fr. 50 ; 1 flacon 4 fr.

Prompt envoi au dehors par la **pharmacie du Jura, Bienne.**

A LOUER

tout de suite, à la rue des Forgerons, un logement d'une chambre, alcôve et grande cuisine.

S'adresser à la **Grande Brasserie Beauregard S. A.** 688

Grand Café-Brasserie

Restaurant des Charmettes

FRIBOURG

BLATTNER-BÆRISWYL, tenancier

Ouverture

définitive

Dès samedi 1er février

AUDITION permanente

DU CÉLÈBRE

Orchestrion électro-pneumatique-artist que

„ SELEA "

Orchestrion très fin et à la fois de grande envergure, remplaçant un orchestre de 20 musiciens

Exécution parfaite des œuvres modernes et classiques. P 10017 F 781

Consommations de premier choix. Se recommande : **Le tenancier.**

Fournisseurs de l'appareil : HUG & Cie, Bâle. — Dépôt de Bulle

Hôtel du Bœuf

Dimanche, 2 février, dès 8 heures du soir

GRAND LOTO

ORGANISÉ PAR LA

Caisse de maladie „HELVETIA"

SECTION DE FRIBOURG

Invitation cordiale. **Le Comité.**

VENTE de VINS

L'Association des vignerons de Savuit, près Lutry (Vaud), exposera aux enchères publiques ses vins récoltés 1918, le **jeudi, 20 février 1919, au Collège de Savuit, à 3 heures.**

Dégustation le même jour, dès 1 heure

50,000 litres de blanc en 34 vases

2340 litres de rouge en 13 vases

Le bordereau des vins avec conditions des enchères est envoyé gratis sur demande. 828

GRAND LOTO

organisé par la

Société suisse des voyageurs de commerce

SECTION DE FRIBOURG

Dimanche 2 février, à 8 h. du soir

au CAFÉ DES POSTES, rue du Tir

Invitation cordiale

Vins des Faverges d'Ogoz & d'Epesses

La vente des vins de la récolte de 1918 des vignobles des Faverges, d'Ogoz et d'Epesses : environ **35,000 litres de vin blanc Faverges** en 14 vases, **1600 litres de vin rouge Faverges, 28,000 litres d'Ogoz en 7 vases, 12,500 litres d'Epesses en 4 vases** et **2500 litres de lies,** aura lieu

aux Faverges, mercredi 12 février

La dégustation des vins de la cave d'Ogoz se fera à Ogoz même dès **10 h. du matin,** et les enchères commenceront aux Faverges, à 11 heures précises.

N.-B. — Les miseurs apporteront leur carte de pain.

Fribourg, le 31 janvier 1919. 845

L'Administration des vignes.

Auberge du Pont de la Glâne

Dimanche 2 février, à 3 h. de l'après midi

LOTO

ORGANISÉ PAR LA

Société de chant de Villars-sur-Glâne

BEAUX ET NOMBREUX PRIX en denrées victuailles et divers

Invitation cordiale. 841

COMMERCE

DE

denrées alimentaires

A REMETTRE

à Fribourg. Situation premier ordre. 652

S'adresser par écrit, sous chiffre P 521 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

Pour la vente d'un article intéressant clientèle particulière, on demande quelques

colporteurs

sérieux, ou engagerait également des dames.

Ecrire sous chiff. P 601 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 735

A LOUER

tout de suite à la Neuveville, un joli logement de deux chambres, cuisine et dépendances. 687

S'ad. sous P 553 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Si vous avez des souliers qu'il est pressant de ressemeler ou de réparer, téléphonez au **N° 2 37.**

Atelier de ressemelage

L. ZEISLER

***FRIBOURG**, rue de Lausanne, 43*

APPRENTISSAGE rapide

de la Dactylographie

par la méthode Ch. Dellion. Ouvrage adopté par la ville de Paris pour ses écoles, les écoles supérieures de Commerce, etc. Prix 7 fr. franco dans toute la Suisse Prix spéciaux pour écoles.

Agent général pr la Suisse : **L. Borloz, Fribourg.**

Employé

sérieux et capable, au courant de la comptabilité, du dessin et des travaux de constructions **demande place** pour date à convenir. Références à disposition.

S'adresser **par écrit** sous P 605 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 739

Adressez-vous directement au fabricant

Montres-Bracelets „ MUSETTE "

5 ans de garantie. 6-9 mois de crédit. 8 jours à l'essai.

Ancre 15 rubis. Haute précision.

Bracelet cuir. Ire qualité.

N° 504. Montre nickel blanc Fr. 43.—

N° 505. Montre argent 800/000 cont. » 54.—

Acompte Fr. 10.— Par mois Fr. 5.—

N° 507. Montre or, 14 karats Fr. 125.—

N° 508. Montre or, 18 karats » 140.—

Acompte Fr. 30.— Par mois Fr. 15.—

Au comptant, 5 % d'escompte

Avec cadran et aiguilles lumineux **Fr. 5.— en plus**

Grand choix de Montres

Gratis et franco, demandez le catalogue illustré des montres « Musette » *aux seuls fabricants :*

GUY-ROBERT & Cie

Fabrique « MUSETTE »

CHAUX-DE-FONDS, rue Doubs, 71

Maison suisse renommée fondée en 1871.

GRANDE CAVE

et dépendances, bien situées, **à louer**, à Frib., pour commerçants ou négociants en vins.

Offres écrites sous chif. P 633 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

APPARTEMENT

Ménage de 2 personnes très solvables, demande appartement de 3 à 4 pièces, pour le 25 juillet ou plus tôt. Quartier préféré : Gambach, Moléson, Pérolles, centre ville.

Offres sous chiffres P 10014 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 833

BONNE

expérimentée soigneuse et aimant beaucoup les enfants, **demande place.**

Offres s P 712 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Une très bonne

Cuisinière

bien recommandée sous tous les rapports, est demandée pour une époque à convenir 501

S'ad. sous P 375 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

PORCHER

est demandé dans domaine, près Nyon (Vaud). Place conviendrait pour homme d'un certain âge, connaissant la partie.

S'adresser à **M. J Yersin, Gland** (Vaud). 839

AUTOMOBILE

5/7 HP, 2 cyl., 2 places, première marque franç., équipement complet, voiture en très bon état, fabrication 1913, à vendre faute d'emploi 836

S'adresser par écrit sous P 10013 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ANGLAIS

Cours par professeur expérimenté, Suisse élevée en Angleterre. Références de 1er ordre.

S'adresser de 12 à 1 h et de 5 h. à 6 ½ h., **au Faucon.** 533

Vente de bois

On vendra aux enchères publiques, le **mardi 4 février, à 9 heures** dans la forêt de la Rochettaz, près du ruisseau de Chésopelloz, environ 3000 fagots de toutes essences

Pr l'exposant : **l'Huissier communal.**

A remettre

tout de suite ou plus tard, dans quartier industriel, **magasin-épicerie-mercerie,** vins, bière, avec clientèle. 840

S'adresser par écrit sous P 710 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE

pour cause de départ, un clapier-poulailler très bien construit, une poussette et une chaise d'enfant.

S'ad. sous P 726 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Somme perdue

La personne qui a trouvé une certaine somme en billets, dans le village de Belfaux est priée de la déposer, contre récompense, à **l'Hôtel du Mouton, à Belfaux.**

Prêt à livrer | **Magasin de meubles** | **Prêt à livrer**

Fr. BOPP, tapissier-décorateur

Rue du Tir, 8 — FRIBOURG

MAISON DE CONFIANCE

Avant d'acheter vos meubles, visitez s. v. p. mes magasins richement assortis en :

MEUBLES EN TOUS GENRES

LITERIE SOIGNÉE

TROUSSEAUX COMPLETS

MEUBLES FANTAISIE POUR CADEAUX

BUREAUX AMÉRICAINS

GLACES-TABLEAUX-ENCADREMENTS

PAPIERS PEINTS, ETC.

Prêt à livrer | **RÉPARATIONS** | **Prêt à livrer**

Dimanche 2 février, à 7 h. du soir

GRAND LOTO

à l'Hôtel de la gare de Courtepin

ORGANISÉ PAR LA

Fanfare l' « Avenir » de Barberêche-Courtepin

INVITATION CORDIALE

P 713 F 818 **Le Comité.**

Vente aux enchères publiques

Lundi 3 février, dès 2 h. de l'après-midi, à la maison, à Ecuvillens Mme Vve Alice Chavaillaz, née Gevisier, exposera en vente aux enchères publiques les immeubles qu'elle possède à Ecuvillens, désignés aux art. 151, 152, 269 et 112 du registre foncier de dite commune et comprenant maison, forge avec tous outils et accessoires, grange, écurie, place, jardin et champ d'une contenance d'environ 3 poses de terre. Eau dans la maison, électricité dans toutes les chambres, ainsi qu'à la grange et à l'écurie.

Ces immeubles sont exposés en vente en un seul bloc.

Les conditions seront lues avant les enchères.

Ecuvillens, le 24 janvier 1919.

L'exposante : **Alice Chavaillaz,** née Gevisier.

Grande salle du Casino Simplon

Dimanche 2 février, dès 8 heures du soir

GRAND LOTO

organisé par la

Société l'ÉPARGNE du Champ des Cibles

INVITATION CORDIALE

SOIRÉE FAMILIÈRE

P 705 F 831 **Le Comité.**

VENTE PUBLIQUE

Le **lundi 3 février, dès 10 heures du matin** devant son domicile, à Oeyres, M. Baptiste Hirne exposera en vente publique son chédail comprenant : 5 chars à pont à 1 et 2 chevaux, 1 voiture, 1 caisse à gravier, 1 caisse à purin, char rue, 2 herses, 1 hache-paille, colliers, couverture de chevaux en laine et imperméables, 1 cric, 1 « cherpis », 8 chaînes, échelles, 1 tas de fumier, 5 tonneaux, 1 romaine, deux fourneaux tables, chaises lit armoire et divers outils dont le détail serait trop long. P 627 F 716

Payement au comptant.

L'exposant.

Grande salle du Casino Simplon

Dimanche 2 février, dès 3 h. de l'après-midi

GRAND CONCERT

PAR

l'orchestre ESTUDIANTINA

Entrée libre. 821

Commune de Belfaux

La vente de bois annoncée dans la *Feuille officielle*, pour lundi 3 février, est renvoyée au mardi 11 février, à 2 heures.

Le Conseil communal.

ROYAL BIOGRAPH

17, rue de Romont, 17

Programme du 31 janvier au 3 février incl.

Dimanche, matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30. — Soirée à 8 h. 30

LA FIDÉLITÉ

Drame en 5 parties

Une admiratrice de Charlot

Comique extraordinaire

Comment on protège le transport maritime

ACTUALITÉ

Malgré l'extraordinaire spectacle, prix habituel des places.

Location comme de coutume, à la caisse de l'établissement.